

Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate

Zurich, le 26 juin 2015

Eveline Widmer-Schlumpf, Conseillère fédérale présente au Congrès d'EXPERTsuisse

Le Congrès annuel d'EXPERTsuisse s'intitule «Comprendre le présent». On a pourtant été bien au-delà du simple fait de «comprendre». Devant un auditoire d'environ 500 personnes, la branche de l'audit et du conseil a discuté, avec des représentants de l'économie, de la politique et de la science, des défis actuels de la place économique et fiscale suisse ainsi que des perspectives pour son évolution future.

Lors de la séquence «audit», la branche a posé la question autocritique: que se passerait-il si les états financiers n'étaient pas contrôlés? Quelle en serait la signification pour les analystes? Pour une représentant d'une banque importante, il est clair que les banques peuvent se fier aux chiffres financiers, ce qui rend une révision indispensable. Le segment PME se présente différemment: le nombre de parties prenantes est inférieur bien que la révision ait là aussi son importance. Cette valeur ne réside toutefois pas en premier lieu dans le certificat de révision, mais dans le fait qu'une personne externe apporte son savoir professionnel et donne à l'entreprise des impulsions importantes, notamment pour remplir les obligations relatives aux assurances sociales et fiscales.

Des impulsions externes sont toujours mises en relation avec la rotation externe du réviseur. Thomas Rufer, Président du CA de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, rejette une rotation imposée par la loi. Un directeur d'une entreprise familiale souhaite également la stabilité et des relations à long terme avec le mandant. Par contre, les analystes sont d'avis que les réviseurs devraient être soumis à une rotation régulière et la limitation de prestations de services qui ne sont pas liées à la révision devraient être évaluées pour réduire le danger de conflit d'intérêt. Au cours de la table ronde, l'exigence de rapports pertinents de l'organe de révision a été posée. Il serait souhaitable que le réviseur attire également l'attention sur des décisions d'appréciation dans les comptes annuels.

Au cours de la table ronde «fiduciaire» il était également question de savoir qui est en mesure de mieux accompagner le client. La question s'est posée de savoir s'il s'agit du «médecin spécialiste» ou du «médecin généraliste». Quel rôle peut ou devrait jouer l'agent fiduciaire? Malgré la surréglementation qui progresse, le rôle du médecin de famille est encore considéré comme adapté à notre époque mais pas toujours comme étant vraiment sensé. L'appel pour une simplification et un conseil de généraliste fait face à une augmentation de la régulation et une complexité croissante dans le domaine fiscal. De plus, selon l'avis de Markus Helbling, Partner BDO, il se développe dans l'administration une «tolérance zéro concernant les erreurs», ce qui rend la tâche plus difficile aux entreprises et à leurs fiduciaires de trouver des solutions pragmatiques. L'agent fiduciaire devrait aussi simplifier la tâche au client mais il devrait également continuer à évoluer car les activités comptables classiques se déplacent de plus en plus vers des systèmes IT «autonomes».

Développement également dans le système fiscal. Eveline Widmer-Schlumpf, Conseillère fédérale, a commenté dans son exposé la troisième réforme de l'imposition des entreprises et a souligné l'importance de cette réforme pour la place suisse. Le message a été publié récemment et les débats politiques avec des représentants d'EX-PERTsuisse ont commencé. Il est important, selon Eveline Widmer-Schlumpf, que la réforme de l'imposition des entreprises s'achève si possible en 2016, afin d'offrir aux entreprises une sécurité d'investissement et de planification. Dominik Bürgy, expert fiscal et président d'EXPERTsuisse a donné son assentiment. EXPERTsuisse approuve le projet mais souhaite toutefois reprendre un impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts bien qu'on pourrait supprimer le droit d'émission. Au cours de la table ronde, l'on était d'accord pour dire que la Suisse ne peut échapper à l'évolution internationale et qu'il est nécessaire de développer le système fiscal en harmonie avec les normes internationales. Cela entraîne malheureusement une augmentation des règles fiscales et une densification de la régulation.

EXPERTsuisse, l'association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire, a pour mission de former, de soutenir et de représenter ses experts titulaires d'un brevet fédéral. Depuis plus de 90 ans, EXPERTsuisse assume sa responsabilité à l'égard de l'économie, de la société et de la politique. EXPERTsuisse compte parmi ses membres env. 5 000 experts-comptables, experts fiscaux et experts fiduciaires diplômés ainsi que 900 entreprises dirigées par ces experts (comprenant env. 15 000 collaborateurs). Ces membres sont responsables d'entreprises qui fournissent plus des deux tiers de la performance économique de la Suisse.

Contact et informations complémentaires: EXPERTsuisse – Audit, fiscalité, fiduciaire Anja Jenner, Responsable Marketing & Communication; Limmatquai 120; 8021 Zurich; anja.jenner@expertsuisse.ch, T: 058 206 05 15, M: 079 511 93 51